



TOURNEE DES AS JEUNES

ENDURANCE

CAHIER DES CHARGES, REGLEMENT ETAPES

2009

Les grandes orientations du projet sportif de la FFE

A chacun son projet sportif

Le circuit jeune : La Tournée des As Jeunes

Ce circuit de concours est réservé aux cavaliers des catégories « jeunes » jusqu'à 21 ans, il est destiné à :

- Garantir à tous les cavaliers, les parents, les entraîneurs, les enseignants l'égalité des exigences sur l'ensemble du territoire
- Participer à l'amélioration le niveau technique des jeunes
- Valoriser les organisations de qualité

Chaque CRE doit proposer à la DTN 3 concours minimum labellisés « étape de la Tournée des As ». Trois concours pourront bénéficier des aides à l'organisation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Chaque CRE indique à la DTN les trois concours concernés par ces aides.

Ce circuit de concours est qualificatif pour le Championnat des As.

Préambule

Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape de la Tournée des As doivent se référer au Règlement des compétitions de la FFE.

Pour le jugement technique de ces compétitions il est fait application du Règlement des compétitions de la FFE 2009 : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques ENDURANCE.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter ces prescriptions ci-après.

I – DUC/Labellisation « Tournée des As »

L'organisateur enregistre sa DUC et saisit lui-même les épreuves AS Jeune correspondant au programme. La FFE valide cette DUC comme « étape Tournée des As » avant l'ouverture aux engagements.

II – Terrains et matériels

L'organisateur doit se référer aux exigences détaillées dans les Dispositions Spécifiques ENDURANCE du Règlement des compétitions de la FFE.

III – Officiels de compétition

L'organisateur désigne les Officiels suivants :

- Un Président de jury minimum National 1 figurant sur la liste des Juges d'ENDURANCE 2009 en ligne sur le site www.ffe.com
- Le personnel technique nécessaire au déroulement d'une compétition d'ENDURANCE : un secrétariat, un chronométreur, des hommes de piste.

IV – Cavalier

Catégories d'âge	Epreuves	LFC minimum
14 ans et moins	As Jeune 3	Club
18 ans et moins	As Jeune 2	Amateur
21 ans et moins	As Jeune 1	Amateur

Le cavalier ne peut opter que pour une seule catégorie d'âge sur la durée d'un concours.

V – Chevaux

Les droits de participation des poneys / chevaux sont décrits dans les Dispositions Spécifiques d'ENDURANCE.

VI – Epreuves et normes techniques

Les concours de la Tournée des As comportent trois épreuves réservées aux jeunes.

Catégories d'âge	Epreuve	Norme technique
14 ans et moins	As Jeune 3	Club Elite, Amateur 3 = 40 km
18 ans et moins	As Jeune 2	Amateur 2 = 60 km
21 ans et moins	As Jeune 1	Amateur 1 GP, Pro 1 GP = 90 km

L'organisateur peut ajouter d'autres épreuves à son programme.

VI – Epreuves TDA et Qualifications pour le Championnat des As

Les épreuves As Jeunes 3 qualifient pour le Championnat des As Minime.

Les épreuves As Jeunes 2 qualifient pour le Championnat des As Junior.

Les épreuves As Jeunes 1 qualifient pour le Championnat des As Jeune Cavalier.

VIII – Annulation du concours

En cas de non respect du Cahier des Charges, la FFE se réserve le droit d'annuler la compétition.